

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

7 décembre 2021

Date d'affichage :

17 décembre 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 13 décembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 7 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierre PECOUL

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Lionel DUTRIAUX

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DECEMBRE 2021**

QUESTION N° 5

OBJET : Versement du Fonds d'initiatives Cœur de Ville pour 2021 à l'association Riom Centre

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Question étudiée par la Commission n°4 « attractivité du territoire » qui s'est réunie le 2 décembre 2021.

Le Fonds d'Initiative Cœur de Ville est prévu au budget afin de mobiliser les partenaires extérieurs pour la promotion et l'animation du programme Action Cœur de Ville. Il a été créé par voie de délibération lors du Conseil municipal du 16 juillet 2020. Ce Fonds est ainsi destiné à subventionner des animations, manifestations, mises en valeur du patrimoine, etc. se déroulant dans le périmètre Cœur de Ville de Riom et dont l'objet serait en rapport avec une des actions du programme communal et/ou correspondrait à l'un des cinq axes du programme national Action Cœur de Ville.

Ce fonds était déjà abondé à hauteur de 4 000 € pour l'année 2021, il a été acté lors du Conseil municipal du 5 juillet 2021 que La fête de la Ville n'ayant pu se tenir cette année en raison du contexte sanitaire, de reverser ce budget de 6 000 € au fonds d'initiative Cœur de Ville afin d'apporter un soutien financier sollicité par l'Association Riom Centre.

Cette dernière a sollicité un soutien financier de la part de la Commune pour accompagner la mise en place d'un programme d'animations et la communication inhérente à plusieurs projets :

- Projet de braderie et d'Escape Game
- Projet de piétonisation
- Projet Culture et Commerces.

Les fiches projets sont jointes à la présente délibération, ainsi que la synthèse budgétaire de ces 3 actions.

Les projets ayant été menés, il est proposé de verser la somme 10 000 € à l'Association Riom Centre – 17 avenue Jean Jaurès 63200 MOZAC.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le virement de la somme de 10 000 € de la ligne budgétaire Fonds d'Initiative Cœur de Ville à l'Association Riom Centre.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 13 décembre 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL